

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mai 2013

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE - (N° 1042)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 349

présenté par
M. Feltesse

ARTICLE 47 QUATER

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« d'ici »

le mot :

« avant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.